

DISCOURS POUR L'INAUGURATION DU SIEGE DE LA COOPEC TOGO PORT

Monsieur le Président Directeur Général de Togo Terminal, Lomé Multipurpose Terminal;

Monsieur le Président Directeur Général de LCT ;

Madame la Directrice Générale de BOLUDA S.A. ;

Monsieur le Directeur Général du Cabinet CREM ;

Monsieur le Secrétaire Général du Port Autonome de Lomé ;

Madame la Secrétaire Générale de l'A2PL ;

Mesdames, Messieurs les Directeurs de Départements du Port Autonome de Lomé ;

Monsieur le Président du Conseil d'Administration de la COOPEC TOGO PORT ;

Mesdames, Messieurs les Administrateurs de la COOPEC TOGO PORT ;

Chers invités, Mesdames et Messieurs.

En ce jour inaugural du siège de la Coopérative d'Epargne et de Crédit des Employés de l'Industrie Portuaire du Togo, je tiens à exprimer aux initiateurs du projet toutes mes félicitations, pour cette nouvelle bâtisse, qui offre une belle visibilité, à cet outil d'intégration sociale de notre communauté portuaire.

Dénommée COOPECPAL à sa création, la Coopérative était autrefois réservée uniquement au personnel du Port Autonome de Lomé. Mais au vu de l'évolution du contexte de privatisation des activités portuaires depuis les années 2000 et dans le souci d'intégration de la communauté portuaire, l'Autorité Portuaire a autorisé les sociétés de l'industrie portuaire du Togo à adhérer à la coopérative, ce qui justifie la dénomination actuelle de COOPEC TOGO PORT.

De 1973 à ce jour, soit 47 ans après sa création, la COOPEC TOGO PORT, bientôt cinquantenaire, mérite les installations actuelles pour un meilleur service à ses membres, dont le nombre qui était de 11 à sa création, est passé à 1949 à ce jour.

En ma qualité de Directeur Général du PAL, je mesure le rôle social que joue cette coopérative ouvrière pour ses membres, dans le financement de leurs projets personnels et pour les secours financiers d'urgence, pour lesquels les banques primaires peinent à assister leurs clients.

C'est pour cette raison que depuis ma prise fonction au PAL, je ne ménage aucun effort pour apporter mon soutien à la COOPEC TOGO PORT, et je veille à ce que les membres soient traités avec toute la diligence nécessaire.

Etant profondément convaincu qu'un employé motivé et socialement épanoui, redouble d'ardeur au travail et produit de bons rendements pour l'entreprise, je me

suis toujours fixé comme sacerdoce, d'œuvrer inlassablement à l'équilibre social de mes administrés, en prenant les mesures sociales nécessaires, afin qu'ils puissent donner le meilleur d'eux-mêmes.

Devant cette magnifique bâtisse, je suis heureux pour l'honneur qui m'est faite de présider cette cérémonie d'inauguration, qui restera dans la mémoire collective comme un pas décisif dans la vie de cette institution, qui est de loin la première coopérative ouvrière au Togo.

En guise de conseil, je recommande vivement aux administrateurs de la COOPEC TOGO PORT de tout mettre en œuvre pour préserver ce patrimoine commun, qui est le fruit de durs labeurs de tous les coopérateurs. Pour cela, les principes d'une bonne gouvernance doivent être la règle et non l'exception, comme ce fut le cas, il y a de cela une vingtaine d'années, où la coopérative a traversé des moments difficiles.

Dieu merci cette situation est derrière nous depuis l'avènement ces dernières années des bureaux successifs, qui ont su redresser la barre et renouer avec des résultats en constance évolution. Le respect des textes qui régissent le fonctionnement de la structure doit être observé en tout temps.

Pour terminer, je puis vous assurer de mon soutien permanent à vos initiatives et de mon engagement à vous appuyer auprès de nos partenaires de la communauté portuaire, car ensemble vous serez plus fort et capable de mobiliser plus d'épargne, afin d'octroyer à vos membres des crédits à des taux très avantageux.

Vive la COOPEC TOGO PORT

Vive la communauté portuaire de Lomé

Je vous remercie

Lomé, le 17 juillet 2020

Contre-Amiral Fogan Kodjo ADEGNON

Directeur Général du PAL